

**FOREZ-EST**  
communauté  
de communes



**CHARTRE DE COMMUNICATION**  
A DESTINATION  
**DES COLLECTIVITÉS, ASSOCIATIONS et**  
**ACTEURS ECONOMIQUES, SUBVENTIONNÉS.**

Vous bénéficiez d'une subvention attribuée par la Communauté de Communes de Forez-Est ou d'un partenariat financier, matériel ou humain ? Afin de communiquer sur l'ensemble des projets et actions portés ou soutenus par Forez-Est, vous devrez respecter la charte de communication ainsi que l'utilisation du logo de la CC Forez-Est fourni à cet effet.

Le bénéficiaire s'engage à fournir photos, articles et tout autre justificatif (vidéo, capture d'écran, etc.) attestant du respect des obligations de visibilité demandées par la CC Forez-Est.

Ces éléments devront être adressés, par mail, au référent projet et au service de communication à [communication@forez-est.fr](mailto:communication@forez-est.fr)

La CC Forez-Est se réserve la possibilité de bloquer le versement de l'attribution financière si le bénéficiaire ne respecte pas la charte de communication et n'envoie pas de justificatif.

ATTRIBUTION D'UN FINANCEMENT  
**DANS LE CADRE DE TRAVAUX**

## AU DÉMARRAGE DES TRAVAUX

Dans le cas où la Communauté de Communes de Forez-Est est le principal financeur, une bâche au format 3 000 mm X 900 mm devra être positionnée sur le site, dès le démarrage du chantier et pendant toute la durée des travaux.

La CC Forez-Est fournira la bâche.

Dans le cas où la Communauté de Communes de Forez-Est n'est pas le principal financeur, mais soutient le projet, le logo de la CC Forez-Est devra apparaître sur le panneau de chantier installé sur le site, dans des dimensions comparables aux logos des autres financeurs.

Le projet devra être au préalable, adressé pour validation au référent du projet.

## PENDANT LES TRAVAUX

Le bénéficiaire s'engage à faire état du soutien financier de la CC Forez-Est en citant son nom et en intégrant son logo sur ses différents supports de communication :

- Site internet
- Magazine municipal
- Réseaux sociaux
- Communiqué de presse
- Flyer...

## LE JOUR DE L'INAUGURATION

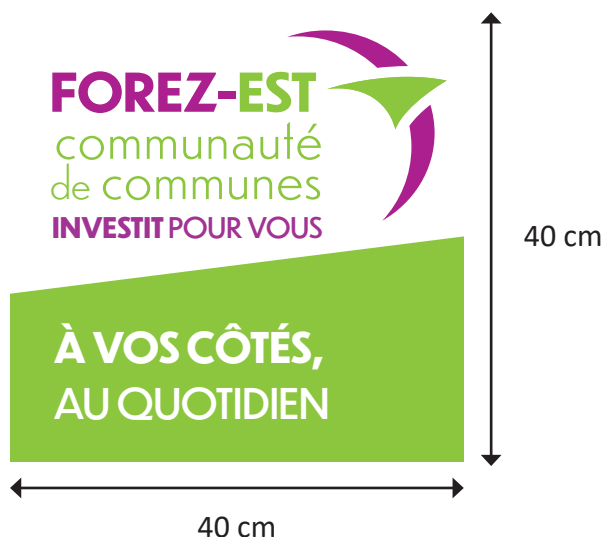
Le logo de la CC Forez-Est devra être inséré sur l'invitation à l'inauguration, en tant que partenaire financier.

Des éléments de signalétique (roll-up, oriflammes, banderole) seront mis à disposition et devront être installés de manière visible, au moment de l'inauguration.

Le bénéficiaire devra informer la CC Forez-Est environ un mois avant la date, de l'inauguration, afin de réserver le matériel de signalétique.

## VISIBILITÉ APRÈS PROJET

Le bénéficiaire devra apposer une plaque, fournie par la CC Forez-Est, à un emplacement visible du public.



**DANS LE CADRE  
D'UN PARTENARIAT**  
FINANCIER, HUMAIN  
OU MATÉRIEL

## LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE FOREZ-EST EST PARTENAIRE

Dès lors que vous bénéficiez d'un partenariat, financier, matériel ou humain le logo de la Communauté de Communes de Forez-Est devra apparaître sur l'ensemble de vos supports de communication (site internet, réseaux sociaux, flyers, magazine...). Il devra être transmis au service de communication à [communication@forez-est.fr](mailto:communication@forez-est.fr)

### DANS LE CADRE D'UNE MANIFESTATION

Les supports de communication de Forez-Est devront être installés lors de la manifestation :

- Oriflammes
- Banderoles
- Roll-up

Ils seront fournis par la communauté de communes et devront être réservés au préalable auprès du service de communication à [communication@forez-est.fr](mailto:communication@forez-est.fr).

Le logo de la communauté de communes devra être inséré sur tous les supports de communication liés à l'événement.

La charte et le logo seront transmis par les services de la CC Forez-Est. Le bénéficiaire veillera à respecter les contraintes d'utilisation détaillées ci-dessous.

**CONTRAINTES D'UTILISATION**  
**#**  
**LES INTERDITS**

**LOGO**  
**TYPO**  
**PE**

#### • LOGO DE RÉFÉRENCE •



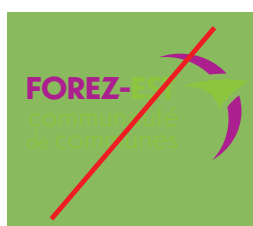
~~FOREZ-EST  
communauté  
de communes~~

Ne pas modifier  
ou intervenir les couleurs dans le logo

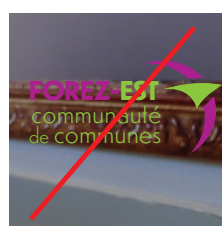
~~FOREZ-EST  
communauté  
de c ommunes~~

Ne pas modifier la typographie contenue dans le logo

Ne pas utiliser un fond qui peut nuire à la lecture du logo



Ne pas utiliser sur une photo sans réserve blanche de soutien si ce n'est pas lisible



Ne pas utiliser le pictogramme sans le texte associé



# **SUBVENTIONS AUX COMMERCE**

## LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VOUS ACCORDE UNE SUBVENTION POUR VOTRE ENTREPRISE OU COMMERCE

Le bénéficiaire s'engage à faire état du soutien financier de la CC Forez-Est, en citant son nom et en intégrant son logo sur ses différents supports de communication : site internet et réseaux sociaux...

Le bénéficiaire, devra disposer sur sa vitrine et de manière visible, la vitrophanie ci-dessous, fournie par la Communauté de Communes de Forez-Est. Il s'engage à assurer la publicité des aides qui lui ont été octroyées par Forez-Est selon les modalités précisées au moment de la notification de la subvention.



# **LES SUPPORTS DE COMMUNICATION**

## ORIFLAMMES

3.51 m de hauteur  
avec pied de lestage en croix  
Logo de la CC Forez-Est  
Adaptés pour l'extérieur



## ROLL-UP

L : 80 cm X H : 200 cm  
Carte du territoire  
Compétences CC Forez-Est  
Adapté pour intérieur

## TERRITOIRE D'AVENIR



## BANDEROLES

◉ L 3m x H 90 cm  
Avec œillets tous les 50 cm



**La Communauté de Communes  
de Forez-Est  
agit pour votre cadre de vie**



**La Communauté de Communes  
de Forez-Est  
investit pour son territoire**



**La Communauté de Communes  
de Forez-Est  
à vos côtés**

◉ Banderole en intissé - Longueur sur mesure



# FOREZ-EST

communauté  
de communes



**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DE FOREZ-EST**

13 Avenue Jean Jaurès, BP 13  
42110 Feurs, France  
04 77 28 29 30  
[direction-generale@forez-est.fr](mailto:direction-generale@forez-est.fr)

**DIRECTION DE LA COMMUNICATION**

Pauline PELLETIER  
04 77 27 11 70 - 07 71 91 72 00  
[p.pelletier@forez-est.fr](mailto:p.pelletier@forez-est.fr)



[www.forez-est.fr](http://www.forez-est.fr)

